

MAIRIE de LUSIGNY-SUR-BARSE

SEANCE du 12 FEVRIER 2016

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Ayant pris part à la délibération : 19

Date de la Convocation : 03 février 2016 Date d'affichage : 03 février 2016

ORDRE DU JOUR :

- **Adoption du P.V de la dernière séance**
- **BATIMENTS :**
 - **Réalisation d'une structure multisports**
 - **Projet d'aménagement d'une structure d'accueil périscolaire – maîtrise d'œuvre**
 - **Réfection de toiture du bâtiment communal au 46 rue Georges Clémenceau**
- **VOIRIE**
 - **modification de l'accès au groupe scolaire du Grand Pré vert**
 - **aménagement de passages piétons sur la RD619**
- **FONCIER – acquisition d'une parcelle**
- **Atelier relais BATEL – avenant au crédit-bail**
- **CHARGE EXCEPTIONNELLE – remboursement d'une caution**
- ~~**ASSURANCE – remboursement de sinistre ANNULÉ**~~
- **PNRFO – annulation de la délibération n°2015/059 et désignation d'un délégué titulaire et suppléant**
- **Questions et informations diverses**

L'an DEUX MILLE SEIZE, le DOUZE FEVRIER à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian BRANLE, Maire, Vice-président du Conseil Départemental.

PRESENTS :

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	LAUNOY Alain	ECHIVARD M.-Claude
	CARILLON Pascal	FABRE Nathalie	LEBLANC Michèle
PESENTI Daniel	CHARVOT Catherine	MANNEQUIN Jacques	BOUMAZA Malika
GNAEGI Éric		BORDELOT J.-Pierre	DUVAL Francelise
ETIENNE Eric	ROGER Anne		

ABSENTS : FROBERT J.-Claude, excusé, ayant donné pouvoir à TRESSOU M.-Hélène
 BARBE Didier, excusé, ayant donné pouvoir à DUVAL Francelise
 DURAND Jacqueline, excusée, ayant donné pouvoir à MANNEQUIN Jacques

SECRETAIRE DE SEANCE : ETIENNE Eric

Le Conseil Municipal,

+++++

ADOpte le P.V de la séance précédente

+++++

PROPOSE d'annuler le point « ASSURANCE – remboursement de sinistre ». Ce remboursement intervenant dans le cadre des délégations reçues par le Maire.

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

- **2016/001 : BATIMENTS - Réalisation d'une structure multisports**

DIT que pour une meilleure organisation des activités pratiquées dans le cadre scolaire, péri ou extra scolaire, ou bien des centres de loisirs, il serait judicieux de disposer d'un plateau d'évolution multisports.

Cette structure pourrait être implantée à proximité du groupe scolaire - école primaire - rue du Maréchal Foch.

Une première étude estimative fait apparaître un coût de l'ordre de 75 000€ HT comprenant la fourniture et l'installation de la structure, ainsi que l'aménagement de la plateforme de base.

Pour donner suite à ce projet,

PROPOSE de donner mandat au Maire afin de :

- consulter différents prestataires dans le cadre d'un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) et conclure le/les marché(s) correspondant(s),
- solliciter les subventions éventuelles, notamment auprès du Conseil Départemental de l'Aube,

PRECISE que les crédits suffisants sont inscrits au budget général de la commune – section investissement.

POUR	17	CONTRE	1	ABSTENTION	1
------	----	--------	---	------------	---

+++++

- **2016/002 : BATIMENTS - Projet d'aménagement d'une structure d'accueil périscolaire – maîtrise d'œuvre**

RAPPELLE la délibération du Conseil Municipal, en date du 29 mai 2015, décidant de se porter acquéreur d'une propriété, sise 14 rue Maréchal Foch, en vue d'y aménager une structure d'accueil liée aux activités organisées dans le cadre péri ou extra scolaire ou bien centre de loisirs.

DIT qu'il convient, à présent, d'engager l'étude de ce projet qui pourrait se traduire par :

- l'aménagement voire l'extension des locaux existants, 14 rue Maréchal Foch,
- l'aménagement en vue d'une réaffectation des locaux (actuelles salles périscolaires, bibliothèque, ...), 2 rue Georges Clémenceau.

PROPOSE dans un premier temps, de solliciter le concours d'un maître d'œuvre

MANDAT serait donné au Maire pour engager la procédure nécessaire dans le cadre d'un MAPA et conclure un marché dans ce sens.

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **2016/003 : BATIMENTS – Réfection de la toiture du bâtiment communal au 46 rue Georges Clémenceau**

DIT qu'il convient d'effectuer les travaux nécessaires à la réfection de la toiture du bâtiment communal, 46 rue Georges Clémenceau, accueillant les activités associatives.

Après étude des devis sollicités pour ces travaux,

RETIENT l'offre de l'entreprise Edouard HEBERT Couverture - LUSIGNY-SUR-BARSE pour un montant

de 26 474€ HT.

AUTORISE le Maire à signer les pièces et documents nécessaires et à engager ces travaux.

PRECISE que les crédits suffisants sont inscrits au budget général de la commune – section investissement.

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **2016/004 : VOIRIE - modification de l'accès au groupe scolaire du Grand Pré vert**

Après avoir entendu le rapport de la commission infrastructure et patrimoine préconisant la modification de l'accès au groupe scolaire du Grand Pré vert, compte-tenu de l'évolution de la fréquentation du site,

DIT qu'il est nécessaire de repenser le profilage de la voirie d'accès en élargissant celle-ci,

ACCEPTE le devis concernant la modification de voirie de la SARL CHAPPELLIER Jean-Michel - LA LOGE AUX CHEVRES, pour un montant de 8 191€ HT.

AUTORISE le Maire à signer les pièces et documents à intervenir

PRECISE que les crédits suffisants sont inscrits au budget général de la commune – section investissement.

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **2016/005 : VOIRIE - aménagement de passages piétons sur la RD619**

ACCEPTE la mise en place de 5 passages piétons aux normes PMR (potelets, dalles podotactiles, panneaux indication, ...) sur la RD619,

Après avoir étudié les devis reçus,

RETIENT la proposition faite par l'entreprise ZEBRA – VAUDES pour un montant de 17 952€ HT.

AUTORISE le Maire à signer les pièces et documents à intervenir

PRECISE que les crédits suffisants sont inscrits au budget général de la commune – section investissement.

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **2016/006 : FONCIER – acquisition d'une parcelle**

EST INFORMÉ de la mise en vente actuelle d'un bien provenant de la succession « RONSERAIL », sis au 49 avenue du 28 août 1944, d'une contenance voisine de 19 a 94 ca et cadastrée AK 65 et 66.

FAIT SAVOIR que ces terrains figurent dans le projet de Plan Local d'Urbanisme, parmi les emplacements réservés au profit de la Commune afin d'y recevoir des équipements publics

DIT

- qu'il serait intéressant pour la commune de se porter, dès à présent, acquéreur de ce bien,

PROPOSE de formuler une offre d'achat amiable sur la base de 60 000€, frais compris, l'ensemble

Après accord définitif,

MANDAT serait donné au Maire afin de mener à bien cette affaire et signer les pièces à intervenir.

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **2016/007 : Atelier relais BATEL – avenant au crédit-bail**

RAPPELLE la délibération du Conseil Municipal, en date du 26 juin 2015, décidant de suspendre la mise en recouvrement des loyers dus par l'EURL BATEL PLAISANCE (crédit-bail conclu le 15 juillet 2009) en l'attente de l'établissement d'un nouvel échéancier – tenant compte du contexte actuel et du bilan financier (coût de l'investissement, prévision des recettes provenant des loyers) de cette opération.

Aux conditions actuelles, il serait possible de faire bénéficier le preneur d'une annulation pure et simple des loyers mensuels correspondants au montant dû pour une période de 12 mois.

Ainsi le crédit-bail en cours pourrait faire l'objet d'un avenant ramenant le nombre de loyers de 264 à 252.

Les autres termes du crédit-bail restent inchangés.

MANDAT serait donné au Maire pour les pièces et documents à intervenir

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **2016/008 : CHARGE EXCEPTIONNELLE – remboursement d'une caution**

RAPPELLE la mise en vente du bien situé au 20-22 rue Georges Clémenceau par délibération du Conseil Municipal en date du 26 juin 2015.

DIT qu'il est nécessaire de rendre la caution d'entrée du logement d'un montant de 1 216F soit 231.99€ à son occupant actuel M. THIBAUT Dany.

Cette caution n'ayant pas été enregistrée en recettes d'investissement au compte 165 – *dépôts et cautionnements reçus* lors de son dépôt,

PROPOSE d'imputer cette dépense en charge exceptionnelle- compte 678 et de procéder à la décision modificative sur le budget général comme suit :

■ **BUDGET GENERAL**

Fonctionnement	Dépenses	61558 (011) – autres biens mobiliers	- 232 €
		678 (67) – autres charges exceptionnelles	+ 232 €

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **2016/009 : PNRFO – annulation de la délibération n°2015/059 et désignation de délégués titulaire et suppléant**

DIT qu'il est nécessaire d'annuler la délibération n°2015/059 portant nomination de Mme TRESSOU Marie-Hélène au bureau du PNRFO et de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au sein du Comité Syndical du PNRFO

VU le Code général des Collectivités Territoriales

VU les statuts du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et notamment l'article 7 invitant la commune à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant

PROPOSE la désignation de :

Représentant titulaire : Mme TRESSOU Marie-Hélène

Représentant suppléant : Mme ECHIVARD Marie-Claude

POUR	19	CONTRE		ABSTENTION	
------	----	--------	--	------------	--

+++++

- **Questions et informations diverses**

EVOQUE :

- l'organisation du 38^{ème} Brevet Pédestre, organisé par l'association les Amis du Parc, dont le départ sera donné à la Grange le 20 mars 2016
- l'organisation d'une course cycliste le 2 juillet 2016 sur le territoire de la commune
- l'acquisition éventuelle de nouvelles illuminations de Noël.

Séance levée à 20h45.